



## **Audience JO du 14/02 à Bercy : Les annonces du ministre**

Les organisations syndicales (OS) douanières ont demandé la semaine dernière une audience au ministre, concernant l'impact des Jeux olympiques (JO).

Elle s'est tenue ce jour.

Il faut dire que les mois passent, et la situation est tous sauf clarifiée.

SOLIDAIRES Douanes est la seule organisation à avoir remis en main propre la déclaration liminaire au verso, revenant sur le cadre et posant les enjeux.

Par ailleurs nous avons été les seuls à exiger, pour chaque agent mobilisé en Île-de-France (IDF), l'attribution, en sus de la prime d'engagement, d'une **compensation financière**, au regard de la hausse de tous les prix à cause des JO (s'ajoutant à l'inflation actuelle).

Et prenant en compte leur famille proche, également coincée à résidence.

Cette prime doit être versée de manière anticipée, suffisamment en amont des JO. Tout simplement afin d'éviter aux agents devant rester en Île-de-France, par choix de leur employeur, d'en être de leur poche !

**Sur les questions de mobilisation** (périmètre, nombre d'agents mobilisés par service, priorités entre les agents), **voici la principale annonce du ministre**, en matière de méthode et de calendrier :

*« il faut rassurer les agents avec de la lisibilité [...] je veux que tout ça soit réglé dans les 15 jours »*

**Le ministre délégué liste ensuite les thèmes devant être réglés dans ce délai de 15 jours :**

- le logement,
- la mobilité [les transports individuels et en commun] ;
- la parentalité [la garde d'enfant(s)] ;
- la prime :
  - dont il souhaite que le plafond soit de 1 900 € bruts, pour toute la période  
*« je souhaite que ça soit notre borne haute [...] comme ce qui ce fait à côté de nous [en Police] »* ;
  - dont les différents niveaux d'attribution devront être arbitrés.

**Tout le reste est renvoyé à l'après JO.**

À bons entendeurs...



## Quand JO rime avec Roméo ?

Monsieur le ministre délégué,

**Vous organisez aujourd'hui une réunion d'information.**

L'an dernier, le 6 janvier, quelques jours avant la présentation officielle de la réforme des retraites, les organisations syndicales (OS) étaient également réunies ici par votre prédécesseur M. Attal, devenu depuis Premier ministre.

La discussion était programmée pour moins de 90 minutes, là nous avons 60 minutes devant nous. C'est pourquoi nous ferons court.

**Les personnels de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) sont admirables.**

Malgré le peu de moyens dont ils disposent en matière de rémunération<sup>1</sup> et d'effectifs (*cf le comparatif ci-contre*), ils font preuve d'un sens du service public et d'un dévouement continu.

À cinq mois de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024), ils sont néanmoins abasourdis de l'absence de considération.

Dans sa circulaire du 22 novembre, Madame Borne ne cite nullement la DGDDI comme administration de gestion des JO.



### Olympiade des Douanes

Critères		France	Allemagne
<b>Effectifs douaniers actuels</b>		<b>17 000</b>	<b>48 000</b>
<b>Population</b>	Totale (2023)	68,143 millions	83,860 millions
	Taux de douaniers	1 douanier pour 4008 h.	1 douanier pour 1 707 h.
	Effectifs totaux si application du <b>standard allemand</b>	<b>39 900 !</b> (2,3 x plus qu'actuellement) !	48 000
	<b>Pourtour</b>	Kilomètres de frontière (terrestre et maritime)	23 265 kms
	Taux de douaniers	0,73 douanier pour 1 km de frontière	7,99 douaniers pour 1 km de frontière
	Effectifs totaux si application du <b>standard allemand</b>	<b>185 300</b> (10,9 x plus qu'actuellement) !	48 000
	<b>Superficie terrestre</b> (hors Terre Adélie en Antarctique)	Kilomètres de frontière	672 051 km <sup>2</sup>
Taux de douaniers		1 douanier pour 39 km <sup>2</sup>	1 douanier pour 7,4 km <sup>2</sup>
Effectifs totaux si application du <b>standard allemand</b>		<b>90 100</b> (5,3 x plus qu'actuellement) !	48 000
<b>Parité stratégique</b>		<b>48 000</b> (2,8 x plus qu'actuellement) !	48 000

Pourtant, depuis des mois, des pressions sont mises sur les personnels, particulièrement de la branche Surveillance (SURV), mais pas seulement, sur le dépôt de leurs congés estivaux.

De même, les personnels stagiaires de catégorie C vont être « balancés » (c'est de cela qu'il s'agit), armés, prématurément, après à peine quelques semaines de formation initiale, dans diverses brigades.

À charge ensuite à ces nouveaux collègues et à leur entourage de se débrouiller (*les agents titulaires de catégorie B et C devant les tutorer ; les personnels de catégorie A devant les encadrer ; les personnels de direction devant également assurer le suivi de leur gestion*).

Ce alors que, dans le même temps, les consignes invitent à une « souplesse » vis-à-vis des délégations officielles et à une « fluidification » des contrôles des marchandises !

#### De deux choses l'une :

- soit l'autorité ministérielle décide la mobilisation des personnels pour les JO. Auquel cas, cela doit être assorti d'une indemnisation financière de haut niveau (basée sur le standard de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris [AP-HP], ou *a minima* sur celui des équipes de renfort existant à la DGDDI [indemnités Paris spécial]).
- Soit elle reconsidère sa position, car il y a bien d'autres chantiers à mener.  
1° En Surveillance, la technicité et les responsabilités de la fonction chef d'équipe (CDE)<sup>2</sup> exigent des annonces fortes, avant les JO, tel qu'un repyramidage en A, via un plan de qualification massif.  
2° En informatique où le sous-effectif est criant et les perspectives de carrière inexistantes.  
3° À ce jour, aucune avancée concrète concernant les annonces faites fin 2019 à propos d'un choc de simplification des procédures, notamment en SURV, et une amélioration de l'informatique douanière.

Au regard de la menée opaque de la mission de recodification du Code des douanes (CD), nous profitons de cette Saint-Valentin pour vous rappeler qu'il n'y a pas d'**amour**, **seulement des preuves d'amour**.

La délégation SOLIDAIRES Douanes, le 14 février 2024

<sup>1</sup> Les douaniers espagnols débutent à 1,5 fois le salaire minimum d'Espagne, et sont 1,5 fois plus nombreux à due proportion de la population.

<sup>2</sup> Responsabilités équivalentes à un lieutenant de Police, de catégorie A, tandis qu'en Douanes ce sont des B voire des C qui peuvent encadrer une équipe d'une vingtaine de personnes !